

JOURNAL

LES ACTUALITES DU COLLEGE INTERNATIONAL VAUBAN



Le Comité de rédaction

COMITE DE CREATION
22/03/2022

Est constitué d'un groupe d'élèves qui se réunit toutes les semaines lors du Club Journal au CDI, entre midi et 14 heures.

Chacun est rédacteur en chef d'une ou plusieurs rubriques et à ce titre responsable de regrouper textes et illustrations qui constitueront sa rubrique, de relire, de corriger et de veiller à ce que tout soit prêt pour la mise en page finale.

Les rédacteurs ont une carte de journaliste "officielle" pour passer en priorité à la cantine le jour du Club et circuler librement pour leurs enquêtes...



La Charte du Journaliste a été adoptée en 1918 par la Syndicat National des Journalistes

« Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution française, guide le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen prime sur toute autre. »

<http://sni.fr>

Charte du Journaliste

Le journaliste est responsable de ses écrits.

- Il signe ses articles.
- Il condamne la calomnie, la diffamation, la déformation des faits, le plagiat, le mensonge.

Le journaliste informe ses lecteurs.

- Ses articles répondent aux questions QUI ? QUOI ? QUAND ? COMMENT ? POURQUOI ?
- Les faits sont vérifiés et clairement présentés.

Le journaliste ne publie que des informations fiables.

- Il croise ses sources (entretien avec une personne, livre, journal, magazine, site internet...)
- Il cite les références bibliographiques.

Le journaliste respecte le droit à l'image.

Chaque rédacteur doit respecter la "Charte du Journaliste". Les articles devront être signés.

Participation de tous les élèves

COMITE DE CREATION 22/03/2022

Tous les élèves du collège peuvent proposer au Comité de rédaction :

- des lettres pour le courrier des lecteurs
- des illustrations et bandes dessinées
- des poèmes
- éventuellement des articles, des interviews

Les propositions peuvent être déposées librement dans la boîte aux lettres du CDI (il est conseillé de montrer ses textes à l'enseignante-documentaliste auparavant) ou rédigées avec les enseignants intéressés.



DANS CE NUMÉRO

DES IDEES

DES PROJETS

DES INITIATIVES

LES RUBRIQUES

LE TITRE ET LE LOGO

Une création collective

COMITE DE CREATION
22/03/2022

Le titre du journal sera voté par les membres du Comité de Rédaction lors de la première rencontre.



Le logo du journal sera voté par les membres du Comité de Rédaction lors de la première rencontre.



LES RUBRIQUES

Rubriques	Contenu
EDITO	Billet d'humeur, introduction, présentation...
COURRIER DES LECTEURS	Questions & états d'âmes auxquels les rédactrices ou les « experts » (infirmière, psychologue, assistante sociale, CPE, professeurs...) répondent ! Respect de l'anonymat.
INFOS COLLEGE	Dates importantes : brevet blanc, sorties scolaires, repas de la cantine, fêtes, expositions...
INTERVIEWS	Questions aux professeurs et aux personnels du collège.
CLUBS & ACTIVITES SPORTIVES	Infos sur les activités sportives, les clubs du collège, les ateliers
CULTURE	Chansons : activités du club musique Films : recommandations des films « classiques » à voir absolument ! Livres du CDI : les nouveautés.
ORIENTATION	Sur les études et des métiers.
DOSSIER THEMATIQUE	Infos autour d'un thème, à partir de recherches menées pour un cours.
CREATIONS	BD, manga, dessins, collages et poèmes envoyés par les lecteurs
BRICOLAGE	Recettes de cuisine, origami, jeux et activités diverses
LE COIN DES LANGUES	Des productions des élèves faites en classe de langue étrangère ou internationale.
L'ESPRIT DES SCIENCES	Des productions des élèves faites en classe de sciences.

LA PUBLICATION

Après un numéro "0" d'essai, qui sortira en septembre 2022, le journal devrait paraître une fois par trimestre. Des articles pourront également être publiés en ligne sur le site du collège.

LE FORMAT

Le format sera A3 plié en 2, en noir & blanc

La diffusion

COMITE DE CREATION
22/03/2022

Un exemplaire / classe, confié au Professeur Principal. Quelques exemplaires affichés au CDI et un à feuilleter en ligne sur le site du collège. Quelques exemplaires seront aussi en vente au CDI (20 centimes). Les revenus seront reversés au Foyer Socio-Educatif.